

Le multiculturalisme

Mais le nouveau gouvernement doit répondre sans équivoque à une question qu'il ne saurait éviter si on s'en tient aux propos du ministre d'État chargé de l'Immigration (M. McLean), à savoir si l'immigration occupe une place importante dans sa politique. Je lui demande donc de bien étudier cette question.

● (1740)

Certains ont avancé déjà, avec force éloquence, qu'en faisant de l'immigration une partie—et une partie inévitablement importante—d'un tel ministère, on ne fera que renforcer la malheureuse impression que le multiculturalisme concerne les immigrants, les néo-Canadiens et ceux qui sont toujours, en un certain sens, des étrangers dans ce pays. Il va de soi, évidemment, que les activités de la Direction de la citoyenneté ne feraient que souligner une certaine réalité, à savoir que le multiculturalisme sert à favoriser l'assimilation dans notre société. C'est une impression bien regrettable, car on admet généralement que le multiculturalisme est le fondement même de notre société comme je l'ai déjà rappelé. On admet qu'il constitue l'essence même de notre pays puisque ce sont des gens de toutes sortes d'origines qui l'ont bâti. Les Asiatiques ont joué un rôle de premier plan sur ce chapitre puisque ce sont des ouvriers chinois qui ont construit notre chemin de fer transcontinental.

Il faut bien admettre qu'un peu partout au Canada, des gens de toute appartenance ont construit notre pays. La vie de notre pays a peut-être été dominée pendant trop longtemps par les citoyens d'origine britannique, mais il est évident que depuis 15 ans ces derniers ont dû céder du terrain. Les anciens gouvernements libéraux et le gouvernement conservateur actuel témoignent du fait que l'époque de la domination britannique est révolue. A l'heure actuelle, de nombreux Canadiens désirent que l'on comprenne que ce ne sont pas deux peuples fondateurs qui ont édifié ce pays, même avec l'aide des autochtones, mais bien des gens de toutes couleurs et de toutes origines, venus de nombreuses régions du globe qui ont travaillé ensemble pour bâtir le Canada. Le ministère d'État au Multiculturalisme devrait bien faire comprendre ce fait au public, veiller à promouvoir la diversité et à préserver et favoriser le multiculturalisme qui caractérise notre pays et aider chaque Canadien à prendre conscience de cette réalité.

Je terminerai sur ces paroles, monsieur le Président. A mon avis, la création d'un ministère d'État au Multiculturalisme a énormément d'importance pour l'évolution culturelle, politique, sociale et économique de notre pays. Il y a d'importants problèmes à régler en ce qui concerne l'emploi et d'autres questions. Nous avons besoin d'un ministère qui pourra jouer un rôle prépondérant à ce sujet et faire en sorte que le gouvernement fédéral soit plus sensible au problème. Le ministère doit veiller à ce que les gouvernements provinciaux agissent et à ce que notre pays reflète, tant au niveau fédéral que provincial, et dans tous les aspects de sa vie, le multiculturalisme sur lequel repose son histoire et la place qu'il occupe dans le monde.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Lorsque vous avez mis à l'étude le projet de loi C-49 j'ai essayé d'attirer l'attention de la présidence au milieu d'une certaine confusion, en raison des nouvelles dispositions réglementaires que nous suivons pour la première fois aujourd'hui.

J'avais l'intention de parler du projet de loi C-49 concernant la prostitution, car cela intéresse directement la région de Mount Pleasant, dans ma circonscription, mais je m'en abstiendrai afin que nous adoptions cette mesure sans retard, comme je l'ai promis aux citoyens de ma circonscription cet été. Par conséquent, je n'ai pas pris la parole et le projet de loi a été adopté en deuxième lecture, au bout d'un jour de débat seulement. Je voulais invoquer le Règlement à ce sujet. Merci, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Charest): Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de rendre une décision au sujet de cette question.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens sur la motion que le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Epp) a mise de l'avant. Cependant, avant d'aller plus loin, je tiens à rendre hommage au nouveau ministre d'État chargé du Multiculturalisme (M. Jelinek). Je le félicite de sa nomination et tiens à lui offrir mes meilleurs vœux pour les semaines, les mois et peut-être les années à venir.

Je crois que depuis une décennie et demie, le multiculturalisme a fait un joli bout de chemin. C'est le gouvernement que dirigeait à l'époque le très honorable Pierre Elliott Trudeau qui, en 1971, en a pris l'initiative. Selon moi, la politique nationale de multiculturalisme est devenue un élément permanent du cadre politique, social et culturel de notre pays et il est possible de mentionner un certain nombre de succès obtenus depuis 1971. Cependant, de ce côté-ci de la Chambre, nous ne pouvons ni ne devons nous reposer sur ces lauriers; nous devons au contraire nous préparer à relever les défis, à régler les problèmes, et à répondre aux questions qui ne manqueront pas de se poser au cours des années à venir.

De ce point de vue, de ce côté-ci de la Chambre, nous appuyons de tout cœur la motion de notre ami le député de Thunder Bay-Nipigon. Le gouvernement devrait profiter de cette motion pour souligner et renforcer le rôle que le multiculturalisme ne devrait pas manquer de jouer au sein du gouvernement fédéral et dans toutes les régions de notre pays.

Comme l'a dit mon honorable collègue, la première partie de l'amendement vise le comité permanent du multiculturalisme. Moi aussi je me réjouis que le dernier jour de séance, avant que la Chambre ne s'ajourne pour les vacances d'été, nous ayons adopté à l'unanimité une mesure tendant à établir le comité permanent du multiculturalisme. Si je le dis, c'est que dans les débats parlementaires à la Chambre, dans le cadre du Règlement et lors de discussions avec l'ancien ministre, nous l'avons exhorté à créer un comité distinct avant l'automne. Je suis persuadé que ce nouveau comité contribuera beaucoup à renforcer le rôle que le multiculturalisme devrait jouer au Canada sous l'égide du Parlement. Si je le dis, c'est aussi que le comité permanent des communications et de la culture était saisi de toutes les questions touchant le multiculturalisme. La difficulté, en l'occurrence, c'est qu'un certain nombre de ministres lui faisaient rapport, notamment, le secrétaire d'État, le ministre des Communications, ainsi que le ministre d'État à la Jeunesse. L'ennui, pour moi, c'était que ce comité plaçait le multiculturalisme au dernier échelon. Au fait, le ministre d'État chargé du multiculturalisme n'a comparu qu'une seule fois depuis un an devant le comité.